

RÈGLEMENTS RCA16 210001, RCA15 210010-1 ET 1516-9

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE lors de la séance ordinaire tenue le mardi 3 mai 2016, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté les règlements suivants :

Règlement RCA16 210001

Règlement sur les subventions à la Société de développement commercial (SDC) Wellington (exercice financier 2016)

Règlement RCA15 210010-1

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2016) (RCA15 210010)

Règlement 1516-9

Règlement modifiant le Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516)

QUE lesdits règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

QUE copie desdits règlements est déposée au secrétariat de l'arrondissement de Verdun situé au 4555 rue de Verdun, bureau 104, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 4 mai 2016

Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement

Informations : 514 765-7100 poste 7304